

**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2026**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Alexandra Brière-Malo, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Sylvère:

QUE, conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle de perception général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 756-a rue Principale;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale;

QUE ces taxes seront payables selon les dates de versements inscrites au compte de taxes;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

Heures et jours d'ouverture du bureau municipal :

Lundi, mardi, et jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 15h 30

Mercredi : 8h à 12h

Donné à Saint-Sylvère ce 20e jour du mois de janvier 2026.



Alexandra Brière-Malo

Alexandra Brière-Malo,
Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je suis soussignée, Alexandra Brière-Malo, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvère, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20^e jour de janvier 2026



Alexandra Brière-Malo

Alexandra Brière-Malo,
Directrice générale/greffière-trésorière